



Groupe Front de Gauche

Ensemble : Communistes, Parti de Gauche,
Gauche Unitaire et Partenaires

Session des 15,16 & 17 Décembre 2010

Amendement

- Nouvelles orientations de la politique régionale agricole et de développement rural -

Foncier agricole

- Déposé par le Groupe Front de Gauche -

Exposé des motifs :

Parallèlement aux phénomènes de périurbanisation et de développement des métropoles, le besoin en terres agricoles de proximité s'intensifie. En effet, elles permettent à la fois de travailler à une agriculture moins intensive, de développer l'autonomie alimentaire et de qualité des habitant-e-s, et de diminuer les transports polluants de produits agricoles en rapprochant producteurs et consommateurs.

La politique régionale agricole doit tenir compte des difficultés auxquelles se heurtent les agriculteurs en terme de foncier. Etalement urbain, artificialisation des terres et spéculation immobilière menacent la survie d'une agriculture de proximité et la préservation des espaces agricoles périurbains.

La Région Rhône-Alpes se doit donc de mener une politique foncière active pour la protection des terres agricoles en zones urbaines et périurbaines qui vise à faciliter l'installation paysanne, à stopper la spéculation foncière et à freiner l'étalement urbain.

Amendement

Rapport n° 10.05.766- p. 24 – point I-5 c – ligne3

Après : « ...notamment, les grandes agglomérations, »

Ajouter : « en agissant en faveur de la préservation et du développement du foncier agricole au sein et en périphérie des zones urbaines »